

Compte rendu de séance

Séance du 10 Avril 2018

L'an 2018 et le 10 Avril à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de DENIS Malou, Maire

Présents : Mme DENIS Malou, Maire, Mmes : PRIORESCHI DIZIAIN Gwénaëlle, VAN BOCKHOVE Hillegonda, VOYARD Fabienne, MM : BERNARD Claude, BESSIERES Gérard, MASTALERZ Jean-Pierre, SAUSSOIS Olivier
Excusé(s) ayant donné procuration : Mme VOGT-HUSSON Véronique à Mme DENIS Malou, Melle MAURON Sandra à Mme VOYARD Fabienne

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 10
- Présents : 8

Date de la convocation : 05/04/2018

Date d'affichage : 12/04/2018

A été nommé(e) secrétaire : Mme VOYARD Fabienne

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

COMPTE-REDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 29 MARS 2018
TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES 2018 - 2018-32
SUBVENTIONS ATTRIBUEES AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2018 - 2018-33
BUDGET PRIMITIF 2018 - 2018-34
CRÉATION DE LA COUR DE L'ÉCOLE PRIMAIRE - 2018-35

COMPTE-REDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 29 MARS 2018

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le compte-rendu du conseil municipal en date du 29 mars 2018.
A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES 2018 - réf : 2018-32

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de baisser les taux des taxes directes locales pour l'année 2018. Ils sont fixés ainsi qu'ils suivent :

	Bases	Taux	Produits
Taxe d'habitation	365 500	10.29	37 610
Taxe foncière sur le bâti	235 200	8.82	20 745
Taxe foncière sur le non bâti	40 600	18.75	7 612

Contribution foncière entreprises

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

SUBVENTIONS ATTRIBUEES AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2018 - réf : 2018-33

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide

- d'attribuer les subventions suivantes pour l'année 2018

- Association des Donneurs de sang de Bourbonne les Bains	100 €
- Association de Parents d'Enfants Inadaptés de la Haute-Marne (APEI)	150 €
- Association pour le développement du pays aux trois provinces	150 €
- Association Joyeux Bacchanal	800 €
- Association NATUR'AILES	800 €
- Association Sud Haute-Marne Multimédia	800 €
- Association Les Petits Loups	1 500 €

- de prévoir les crédits nécessaires au budget 2018

- d'autoriser le Maire à signer tout document afférent à ce dossier

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

BUDGET PRIMITIF 2018 - réf : 2018-34

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote le budget primitif 2018 ainsi qu'il suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 562 850.39 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 562 850.39 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 365 526.20 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT 365 526.20 €

A la majorité (pour : 9 contre : 0 abstentions : 1 (JP MASTALERZ))

CRÉATION DE LA COUR DE L'ÉCOLE PRIMAIRE - réf : 2018-35

Le Maire expose les devis reçus concernant la création de la cour de l'école primaire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide

- de retenir le devis de l'entreprise HENRIOT 52150 HUILLECOURT pour la création de la cour de l'école primaire pour un montant de 8 946.00 € HT soit 10 735.20 € TTC

- d'autoriser le Maire à déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental (20 %)

- d'autoriser le Maire à signer tous documents afférent à ce dossier

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

Questions diverses :

Lavoir en réfection

M. Olivier SAUSSOIS informe l'assemblée que les devis pour la finition du lavoir (mur + garde corps) sont en attente de réception.

Ancien abri de bus

Le Maire informe l'assemblée que la charpente de l'ancien abri de bus ne sera pas réutilisée et propose de la mettre en vente après la démolition. L'assemblée délibérera ultérieurement sur cette vente.

Séance levée à: 21:40

En mairie, le 12/04/2018
Le Maire
Malou DENIS